Initiation à la recherche bibliographique et documentaire

Titulaires
Irene DI JORIO (Coordonnateur) et Amandine Van Neste-Gottignies

Mnémonique du cours
COMM-B105

Crédits ECTS
5 crédits

Langue(s) d'enseignement
Français

Période du cours
Premier quadrimestre

Campus
Solbosch

Contenu du cours

Notions de base de la recherche d'information (les sources d'information et leurs spécificités) ; les méthodes et les outils de recherche ; l'analyse critique et l'évaluation de l'information ; les méthodes pour intégrer l'information dans un travail personnel (citation, paraphrase, références bibliographiques, bibliographies, etc.).

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Compétences développées : savoir **conceptualiser** le besoin d'information ; **chercher** l'information en bibliothèque et sur Internet ; **analyser** l'information ; **exploiter** les différents types de sources en fonction de leurs spécificités ; **intégrer** et **structurer** l'information dans un travail écrit

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours magistral, exercices encadrés, séminaires spécialisés et visites aux bibliothèques.

Contribution au profil d'enseignement

Introduire les étudiant.e.s à la démarche scientifique, avec une attention particulière pour les méthodes de recherche bibliographique et documentaire.

Références, bibliographie et lectures recommandées

La bibliographie est disponible sur l'Université virtuelle.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Amandine Van Neste-Gottignies : Amandine.Van.Neste-Gottignies @ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit et Autre

Examen écrit

Question ouverte à réponse courte

Méthode(s) d'évaluation (complément)

En raison du caractère méthodologique de l'UE et afin d'assurer un retour régulier sur la progression des pratiques d'apprentissage, l'évaluation consiste en une évaluation continue (Règlement général des études, art. 70). Elle repose sur un examen écrit (partie théorique : 80 % de la note finale) et une série d'exercices évalués en continu (20 % de la note finale) réalisés durant le premier quadrimestre et la session de janvier (pour la deuxième interrogation, cf. infra). La note de la première session sera la somme des résultats de ces évaluations. En cas d'échec en première session, seule la partie théorique (80 %) pourra être représentée à la date prévue pour l'examen d'Initiation à la recherche bibliographique lors des sessions de mai et d'août. Lors de ces sessions, l'évaluation portera sur toute la matière du cours. L'évaluation des exercices ne sera organisée qu'une seule fois par année académique, au premier quadrimestre, lors des séances d'exercices ou TPs (Règlement général des études). La note obtenue pour ces exercices à la fin du premier quadrimestre restera donc valable pour les (éventuelles) sessions suivantes.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Construction de la note : 1) Partie théorique + 2) exercices. 1) La partie théorique se compose d'une épreuve écrite (au total 80 % de la note finale), lors des sessions prévues par l'université. 2) Les exercices réalisés au premier quadrimestre comptent pour 20 % de la note finale. Toute absence injustifiée à l'examen ou à un exercice sera sanctionnée par la note de 0 pour la partie en question. Un.e étudiant.e qui, pour des raisons graves et exceptionnelles, ne peut prendre part à une épreuve, doit en informer l'équipe enseignante dès que possible, en lui transmettant les justificatifs d'absence au plus tard une semaine après la date de l'absence. L'équipe

enseignante décidera alors des mesures à prendre. Toutefois, « l'envoi d'un certificat médical ou de tout autre document officiel justificatif d'absence ne peut être considéré comme une raison suffisante donnant droit automatiquement à une remise d'épreuves à une date ultérieure au cours de la même période d'évaluations » (art. 75-76, Règlement général des études).

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

BA-COMM | Bachelier en information et communication | bloc 1